



**ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN
(ACFCAM)**
**PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION DURABLE DES FORETS COMMUNALES DU CAMEROUN
(PAF2C)**
**CENTRE TECHNIQUE DE LA FORET COMMUNALE
(CTFC)**



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
ONZIEME COMITE DE PILOTAGE DU PAF2C**

07 Février 2014



Par : M. Bodelaire KEMAJOU / Directeur du CTFC

Et M. Charles Quentin MAURICE RABIER / AT chargé du secrétariat permanent de l'ACFCAM

COMPTE RENDU DE LA REUNION

RESPONSABLES	Président : M. Janvier MONGUI Modérateur : M. Bodelaire KEMAJOU Rapporteur : M. Quentin RABIER	DATE / HEURE	07 / 02 / 2014 10h à 14h 20	LIEU	Siège du CTFC
---------------------	---	---------------------	--------------------------------	-------------	---------------

1 – ORDRE DU JOUR

POINTS DE DISCUSSION	ACTIVITES
1	Examen et adoption du PV du dernier Comité de pilotage (10 ^{ème} CP du PAF2C)
2	Examen et adoption des résolutions du dernier Comité de pilotage (10 ^{ème} CP du PAF2C)
3	Rapport d'activités de 2013 : <ul style="list-style-type: none">▪ Rapport technique.▪ Rapport financier.
4	Présentation et validation de la Planification 2014
5	Divers et clôture des travaux

2 – POINTS À L'ORDRE DU JOUR			
POINTS DE DISCUSSION	COMMENTAIRES /DÉBATS	INTERVENANTS	RECOMMANDATIONS
MOT DE BIENVENUE	<ul style="list-style-type: none"> Le Président du CP/ACFCAM s'est excusé du retard pris pour le démarrage des travaux. Il a souligné par la suite que c'était un plaisir renouvelé pour lui d'accueillir les membres du comité de pilotage, qui ont répondu massivement présents. Il a rappelé l'importance de ce comité de pilotage par rapport au chronogramme du PAF2C. Il a tenu à féliciter l'équipe du CTFC pour les résultats obtenus au cours de l'année 2013. Il s'est dit ouvert à la critique des membres du comité de pilotage, car leurs interventions contribueraient à coup sûr à l'amélioration du travail du maître d'œuvre du Programme. Par conséquent, il a exhorté les membres à s'exprimer librement et à formuler des recommandations qui pourront pallier aux insuffisances du CTFC. Puis, il a vérifié que le quorum était atteint. Ce qui fut le cas. Par la suite, il a procédé à la lecture de la proposition d'ordre du jour, qui fut adoptée en l'état par l'assemblée à l'unanimité. Enfin, il a souhaité ses meilleurs vœux aux membres du comité de pilotage et a déclaré ouverts les travaux de cette onzième session. 	M. Janvier MONGUI Président ACFCAM	
PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS	Cf. Feuille de présence des participants en annexe.	Membres du CP	Les membres du CP recommandent :
PRÉSENTATION, EXAMEN ET ADOPTION DU PV DU DERNIER COMITÉ DE PILOTAGE (10 ^{ième} CP du PAF2C)	<ul style="list-style-type: none"> Présentation et lecture du PV du 10^{ième} CP du PAF2C Forme et fond du dernier PV : <ul style="list-style-type: none"> Selon la Coordinatrice GIZ/ProPSFE, si la première partie du document est très appréciable, il n'en est pas autant pour la deuxième partie, car les recommandations formulées ont été mélangées aux solutions apportées à ces dernières. Ce qui ne permet pas véritablement de mesurer l'impact ou l'atteinte des résultats obtenus au terme de la mise en œuvre desdites recommandations. Elle poursuit son propos en arguant que les recommandations du comité de pilotage donnent une idée sur la stratégie que le CTFC devrait utiliser. Par conséquent, les réponses apportées doivent être plus stratégiques et moins opérationnelles telles qu'observées. Il y a eu des recommandations par rapport aux stratégies. Par conséquent, à l'avenir, ne pas transmettre le PV avec les solutions apportées aux précédentes recommandations. Par ailleurs, elle s'est interrogée sur le délai de mise en œuvre des recommandations. Le CTFC doit formuler des réponses précises aux recommandations faites pour ne pas inonder les grands thèmes stratégiques. <ul style="list-style-type: none"> Le Président du CP était également de cet avis. Le représentant de la COMIFAC est revenu sur le délai de mise en œuvre des recommandations du comité de pilotage, Il poursuit son propos en arguant que le travail 	Mme HEGENER Coordinatrice GIZ/ProPSFE M. Janvier	1. Que le PV du comité de pilotage soit transmis avant la séance plénière et séparer dans la présentation, les recommandations formulées et les solutions apportées à ces dernières.

<p>PRÉSENTATION, EXAMEN ET ADOPTION DU PV DU DERNIER COMITÉ DE PILOTAGE (10^{ième} CP du PAF2C)</p>	<p>abattu par l'ACFCAM/CTFC est appréciable au regard des résultats obtenus. Toutefois, il constate qu'il n'y a pas assez de rigueur dans le suivi-évaluation de la mise en œuvre des recommandations. L'on voit bien que les activités ont été menées, mais la méthode de présentation des résultats saillants qui répondent stratégiquement aux recommandations formulées ne sont pas mesurables. Par exemple, le taux de réalisation des recommandations n'est pas indiqué dans le PV.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Réponses du Directeur du CTFC : Il a noté qu'avec la nouvelle planification détaillée, budgétisée et adoptée pour l'année 2014, la méthode de formulation des réponses aux recommandations et d'évaluation des indicateurs devraient être plus précise. Sur les délais de mise en œuvre des recommandations, le Directeur du CTFC a répondu que ces dernières ne dépendent pas exclusivement du CTFC et sont mises en exécution durant toute l'année. Sur la vision stratégique, les observations enregistrées lors du précédent comité de pilotage ont permis au CTFC de se doter d'une stratégie sur le suivi des revenus, sur l'aménagement et des initiatives fortes ont été engagées au niveau organisationnel. Sur ce volet organisationnel, le Directeur du CTFC a fixé une échéance de fin Mars pour achever l'exécution de la quasi-totalité des recommandations faites par les différents audits et a souhaité qu'une évaluation de la capacité du CTFC à mettre en œuvre ces recommandations intervienne en début Avril pour mesurer le travail effectué. Il a par ailleurs annoncé la sollicitation par l'ACFCAM du FEICOM pour la mise à disposition d'un auditeur interne et les actions entreprises en matière de renforcement des capacités d'un personnel sur le suivi-évaluation. De plus, il a annoncé la tenue d'un atelier d'évaluation sur la chaîne des résultats du PAF2C avec le MINFOF au cours du premier semestre 2014. ○ Le représentant du MINFOF s'est dit satisfait des réponses apportées par l'ACFCAM/CTFC et le PV a été adopté à l'unanimité par l'assemblée, sous réserve d'y intégrer les observations ci-dessus. 	<p>MONGUI Président ACFCAM</p> <p>M. Valery TCHUANTE Représentant COMIFAC</p> <p>M. Bodelaire KEMAJOU - Directeur CTFC</p>	<p>2. Que les résultats issus des recommandations du comité de pilotage soient mieux formulés et vulgarisés, tout en montrant comment les actions menées ont contribué à les régler pour ne pas inonder les grands thèmes stratégiques.</p> <p>3. Que l'ACFCAM/CTFC fasse ressortir les indicateurs des résultats du Programme lors du prochain CP, c'est-à-dire l'état d'avancement global de mise en œuvre du PAF2C.</p> <p>4. Que l'ACFCAM/CTFC soit plus rigoureuse dans le suivi de la mise en œuvre des recommandations du CP afin que le taux de réalisation de ces dernières soit plus visible et appréciable. On pourrait détailler les activités menées dans les réponses apportées aux recommandations.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ● Collaboration ACFCAM - MINATD - MINFOF : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'État est dans un processus de transfert des compétences et des moyens aux CTD. ○ Dans le cadre du PAF2C, les Communes se sont engagées à mettre en œuvre les mécanismes de transparence et de bonne gouvernance. ○ Cependant, force est de constater que l'État, à travers son personnel, s'érige lui-même en principal frein à ce processus, notamment à l'observation du comportement de certains des ses agents qui continuent de réclamer des pots de vins pour valider les inventaires et plans d'aménagement. ○ En plus de la collaboration appréciée sur le processus de révision de la loi forestière, on note également un certain ostracisme de la part de certains responsables des services centraux vis-à-vis de la foresterie communale et de ses propositions. 	<p>M. Janvier MONGUI - Président ACFCAM</p>	<p>5. Qu'un atelier MINFOF /ACFCAM se tienne pour une évaluation conjointe du PAF2C et du Protocole d'accord qui les lie.</p>

<p>PRÉSENTATION, EXAMEN ET ADOPTION DU PV DU DERNIER COMITÉ DE PILOTAGE (10^{ième} CP du PAF2C)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration ACFCAM - CVUC : L'ACFCAM réaffirme son appartenance aux CVUC, car c'est elle l'organisation faitière, alors que l'ACFCAM n'est qu'une organisation thématique. 		6. Qu'un rapport sur l'état de mise en œuvre des recommandations des deux audits soit produit et disponible d'ici fin Mai 2014.
	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration ACFCAM/CTFC - MINATD : Parlant de la recommandation qui demandait à l'ACFCAM d'impliquer davantage le MINATD, en tant que tutelle technique des Communes dans ses démarches institutionnelles en général et dans le processus de transfert des compétences, d'approbation des contrats, et de contrôle de la gestion des ressources forestières et fauniques par les Communes en particulier, le Directeur du CTFC a affirmé que le MINATD réalise en ce moment une mission d'audit avec le MINFI auprès des Forêts communales, que le MINATD a collaboré avec l'ACFCAM pour le dossier de reconnaissance d'utilité publique en cours et que les mécanismes de transfert des ressources humaines de l'État auprès des Communes en cours de finalisation devraient bénéficier aux Communes Forestières. 	M. Bodelaire KEMAJOU - Directeur CTFC	
	<ul style="list-style-type: none"> • Recouvrement des cotisations de l'ACFCAM / Demande de dotations : <ul style="list-style-type: none"> ○ Parlant du prélèvement à la source des cotisations des Communes membres de l'ACFCAM, le représentant du FEICOM a souligné que la procédure actuelle relève soit de la Commune elle-même, soit d'une structure syndicale pour recevoir une dotation et non pas d'une association. Il est question que la demande soit portée par la Commune elle-même. Néanmoins, le FEICOM va travailler avec l'AFCAM dans ce sens là. ○ Selon le Président du CP/ACFCAM, le prélèvement à la source engage chaque Commune par le biais d'une délibération de son conseil municipal. Même au sein des CVUC, il y a très peu de Communes qui ont satisfait à cette demande. De ce fait, il a suggéré qu'à la faveur des changements intervenus au niveau des exécutifs communaux, il serait intéressant de faire valoir ce problème lors des conseils municipaux et revoir les montants de cotisations en fonction de la péréquation de la RFA. ○ À la question de savoir ce qui signifie l'intercommunalité ? Le Président de l'AFCAM l'a définie comme étant une mutualisation de Communes ou de municipalités dans une structure légale en vue de coopérer dans un ou plusieurs domaines (comme l'eau, les ordures, les transports, les infrastructures, le développement économique, l'aménagement ou l'urbanisme). Cette structure intercommunale peut prendre la forme juridique d'une association ou d'un syndicat. Alors, il ne comprend pas pourquoi l'AFCAM ne peut pas bénéficier des dotations du MINATD ou du FEICOM. A son avis, l'on devrait regarder plutôt les objectifs de l'AFCAM, car, tout ce qui a été réalisé jusqu'ici, l'a été dans l'intérêt des collectivités. Il convient par conséquent de revoir et de bien définir ce concept d'intercommunalité. ○ De l'avis du représentant des CVUC, il faudrait envisager la signature d'un 	M. Éric MEKINDA Représentant FEICOM	7. Que le FEICOM et l'AFCAM/CTFC travaillent ensemble pour mettre en place une stratégie de prélèvement à la source des contributions des Communes à l'ACFCAM.
	M. Janvier MONGUI Président ACFCAM	8. Que l'ACFCAM/CTFC saisisse l'opportunité offerte par les supports de communication de la COMIFAC pour mieux promouvoir le concept de foresterie communale au sein des Pays membres.	9. Que les Communes montent les projets afin de capter les subventions du MINATD.

	<p>• Projet de convention CAPEF/ACFCAM/Coopération chinoise : Il s'agit ici d'un projet de transformation de bois à Mbangkomo. Évidemment, les Communes seront parties prenantes. L'objectif est la récupération des rebus de bois pour les transformer par la suite. Ce cluster prendra le bois auprès des porteurs de titres officiels. Il y aura un accompagnement des Communes pour l'exploitation de cette ressource. À quel niveau en sommes-nous ? Le Président du CP a demandé aux membres d'être tout simplement patients avec les chinois. Le projet n'est encore qu'à la phase de maturation. Néanmoins, il convient de relever que ce projet apportera à coup sûr, une valeur ajoutée à l'exploitation forestière au Cameroun.</p>	<p>M. Janvier MONGUI Président ACFCAM</p>	<p>d'accompagnement financier et technique des activités du PAF2C.</p>
<p>• Pérennité de l'ACFCAM/CTFC :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ D'après le représentant du PNDP, cette question avait déjà été exposée lors d'une session du comité de pilotage du PAF2C. Le Directeur du CTFC a listé les initiatives prises pour assurer la pérennité du CTFC en matière de montage de nouveaux projets (GEF, MINMIDT,) et de création d'un bureau d'étude recommandé par l'étude KAFINVEST soutenue par la GIZ. Il attend le feu vert du CP pour lancer la création de ce bureau d'étude qui avait déjà été une option du CTFC soumise au CP depuis 2010. ○ En ce qui concerne la recommandation 9 relative à la prise en compte des PCD dans les budgets communaux, le représentant du PNDP a souligné qu'il existe depuis 2012, une circulaire du Président de la République qui règle cette question. Il poursuit son propos en relevant que l'article 34 de cette circulaire exhorte les Préfets à prendre en compte les PCD dans les budgets communaux et à veiller à leur adéquation au budget d'investissement public (BIP). <p>En ce qui concerne la procédure de reconnaissance d'utilité publique de l'ACFCAM, le Président a rappelé aux membres que cette option faisait partie des hypothèses de pérennisation de l'ACFCAM/CTFC. Malheureusement, les choses n'ont pas beaucoup évolué au niveau du MINATD. Une enquête de moralité auprès des membres du bureau exécutif était en cours. Cependant, les exécutifs communaux ont changé à 80 % au moins. Il faut donc convoquer une assemblée générale pour élire un nouveau bureau.</p>	<p>M. Georges NKAMI Représentant PNDP</p>	<p>M. Bodelaire KEMAJOU - Directeur CTFC</p>	
<p>PRÉSENTATION, EXAMEN ET ADOPTION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS DE 2013</p>	<p>Le rapport d'activité technique a été présenté par le Directeur du CTFC. Cela a été suivi par la présentation d'un tableau des indicateurs de l'exploitation des revenus forestiers, ainsi qu'un extrait des Investissements de développement réalisés par les Communes en exploitation en partenariat avec le FEICOM et le PNDP de 2007 à 2012.</p>	<p>M. Janvier MONGUI Président ACFCAM</p>	

	<p>RAPPORT TECHNIQUE</p>	<p>• Observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ D'après le Président du CP, le CTFC devait plutôt montrer en quoi les actions menées par les Communes impactent sur l'exploitation durable des forêts ou comment les revenus issus de l'exploitation forestière impactent sur l'exploitation de la ressource. L'objectif étant d'avoir une lisibilité sur le degré d'exploitation de la forêt sur la réalisation des ouvrages communaux. ○ Le représentant du MINFOF, quant à lui, suggère que le tableau soit plus simplifié. Il propose que le tableau ait deux colonnes. D'un côté, les recettes collectées par an et de l'autre côté, les réalisations y afférentes. Cela permettrait d'évaluer l'impact de la mise en œuvre de l'arrêté conjoint 076. ○ Le représentant du MINEPDED a relevé qu'il y a une stratégie nationale du partage équitable des ressources génétiques qui peut être exploitée par l'ACFCAM/CTFC pour mieux tracer la gestion des revenus issus de l'exploitation des forêts communales. Cette dernière s'est engagée à remettre quelques copies de cette stratégie au CTFC pour qu'il les vulgarise auprès des Communes forestières. ○ Le représentant du REPAR a insisté, au regard des recommandations des différentes missions d'audits, que le CTFC produise un rapport d'exécution des recommandations et que le tableau contenu dans le rapport technique soit conçu de manière à permettre de mesurer ce qui a été fait et ce qui restait à faire. <p>Par la suite, le Directeur du CTFC a présenté les recommandations des audits réalisés auprès du PAF2C (FAO et AFD), ainsi que ce qui a déjà été mis en œuvre. Le problème d'archivage des données s'est posé lors de ces audits. Le Directeur du CTFC a tenu de ce fait à souligner que, tant qu'il y aura une insuffisance des ressources humaines qualifiées au niveau des mairies, les problèmes d'archivage se poseront toujours.</p>	<p>M. Janvier MONGUI - Président ACFCAM</p> <p>M. Bernardin TAYO Représentant MINFOF</p> <p>Mme Angèle WADOU Représentant MINEPDED</p> <p>M. Samuel Éric ESSONO Représentant REPAR</p> <p>M. Bodelaire KEMAJOU - Directeur</p>	<p>13. Que l'ACFCAM/CTFC présente désormais ses résultats en un tableau comprenant sept colonnes (préciser l'indicateur de résultat/les constats/les recommandations/les activités menées/niveau de réalisation ou d'exécution des recommandations/ce qui reste à faire/difficultés rencontrées).</p>
--	-------------------------------------	---	--	---

			CTFC	
	RAPPORT FINANCIER	<p>Le rapport financier a été présenté par la Responsable administrative et financière du CTFC.</p> <p>Elle a présenté les planifications budgétaires et les réalisations. Les ressources mises à disposition ont eu un taux de consommation assez élevé par rapport aux années antérieures dont le taux faible et les retours de fonds aux bailleurs ont été observés par l'audit FFEM qui recommandait une amélioration compte tenu du reliquat attendu de l'AFD.</p> <p>Elle a noté aussi la même amélioration sur les consommations GIZ avec un retour de l'enveloppe non consommée moins important que celle de l'année précédente.</p> <p>Les difficultés des 7 premiers mois de 2013 dues à l'attente des contributions d'un principal partenaire ont été résolues par la mobilisation de l'ACFCAM pour préfinancer certaines activités et au reliquat FFEM qui a permis de proposer des prestations du CTFC sur les aménagements et les activités socio-économiques dans les antennes Centre/sud et EST. Une fois les compensations effectuées, l'ACFCAM a constitué un compte provision indiqué dans le rapport financier pour faire face au contentieux en cours avec TRATAFRIC et pour servir de fond de roulement pour préfinancer les activités en attente des abondements.</p>	Mme Auriol TEGUIA - RAF CTFC	<p>14. Que la RAF du CTFC insère une colonne <observations> après celle de la <contribution de chaque acteur> dans la présentation de ses résultats.</p> <p>15. Que la RAF informe le CP de la gestion de ce fond de roulement constitué en provision lors des réunions de chaque CP</p> <p>16. Que le CTFC insère une ligne 4.4 pour la vulgarisation de la stratégie nationale du partage équitable des ressources génétiques du MINEPDED.</p>
PRÉSENTATION, EXAMEN ET ADOPTION DE LA PLANIFICATION 2014	<p>Le projet de planification annuelle 2014 a été présenté par le Directeur du CTFC.</p> <p>Le représentant du PNDP a suggéré que le document de planification soit simplifié en deux colonnes, dont une portant sur les résultats prévus et les indicateurs précis et l'autre portant sur les éléments d'intrants qui concourent à la réalisation de l'activité.</p> <p>Le représentant de la COMIFAC a, quant à lui, insisté sur la précision des indicateurs par rapport aux objectifs fixés par le PAF2C.</p>		M. KEMAJOU - Directeur CTFC M. Georges NKAMI Représentant PNDP M. Valery TCHUANTE Représentant COMIFAC	
DIVERS. ET CLÔTURE DES TRAVAUX	<p>Au titre des divers, le Président du CP a demandé au CTFC de toujours mettre le logo de l'ACFCAM dans ses brochures/supports de communication.</p> <p>La session a pris fin à 14h 20 min et le Président du CP a déclaré les travaux achevés.</p>		M. Janvier MONGUI - Président ACFCAM	

RECAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS

N°	POINTS DÉBATTUS	FORMULATIONS	RESPONSABLES
1	Forme et fond du PV du 10^{ième} CP	Que le PV du comité de pilotage soit transmis avant la séance plénière et séparer dans la présentation, les recommandations formulées et les solutions apportées à ces dernières.	ACFCAM/CTFC
2		Que les résultats issus des recommandations du comité de pilotage soient mieux formulés et vulgarisés, tout en montrant comment les actions menées ont contribué à les régler pour ne pas inonder les grands thèmes stratégiques.	ACFCAM/CTFC
3		Que l'ACFCAM/CTFC fasse ressortir les indicateurs des résultats du Programme lors du prochain CP, c'est-à-dire l'état d'avancement global de mise en œuvre du PAF2C.	ACFCAM/CTFC
4		Que l'ACFCAM/CTFC soit plus rigoureuse dans le suivi de la mise en œuvre des recommandations du CP afin que le taux de réalisation de ces dernières soit plus visible et appréciable. On pourrait détailler les activités menées dans les réponses apportées aux recommandations.	ACFCAM/CTFC
5	Audit du PAF2C Collaboration entre partenaires	Qu'un atelier MINFOF /ACFCAM se tienne pour une évaluation conjointe du PAF2C et du Protocole d'accord.	ACFCAM/MIN/GIZ
6		Qu'un rapport sur l'état de mise en œuvre des recommandations des deux audits soit produit et disponible.	ACFCAM/CTFC
7	Recouvrement des cotisations de l'ACFCAM	Que le FEICOM et l'ACFCAM/CTFC travaillent ensemble pour mettre en place une stratégie de prélèvement à la source des contributions des Communes membres de l'ACFCAM.	ACFCAM/CTFC FEICOM
8	Promotion du concept de FC dans la zone COMIFAC	Que l'ACFCAM/CTFC saisisse l'opportunité offerte par les supports de communication de la COMIFAC pour mieux promouvoir le concept de foresterie communale au sein des Pays membres.	ACFCAM/CTFC
9	Pérennité du PAF2C	Que les Communes montent les projets afin de capter les subventions du MINATD.	ACFCAM/CTFC MINATD/FEICOM
10	Collaboration ACFCAM/CTFC - MINFOF	Que l'ACFCAM/CTFC soit invitée aux réunions des services centraux et extérieurs du MINFOF afin de rendre plus visibles les résultats du PAF2C.	ACFCAM/CTFC MINATD
11		Que le CTFC prenne des dispositions pour que cet accompagnement du MINFOF dans l'aménagement des réserves communales soit visible et permanent.	ACFCAM/CTFC MINFOF
12		Que l'ACFCAM/CTFC exploite la lettre de félicitations à elle adressée par le Ministre des forêts et de la faune pour identifier les opportunités d'accompagnement financier et technique des activités du PAF2C.	ACFCAM/CTFC MINFOF
13	Forme et fond des rapports tech. et fin. du PAF2C	Que l'ACFCAM/CTFC présente désormais ses résultats en un tableau comprenant sept colonnes (préciser l'indicateur de résultat/les constats/les recommandations/les activités menées/niveau de réalisation ou d'exécution des recommandations/ce qui reste à faire/difficultés rencontrées).	ACFCAM/CTFC MINFOF
14		Que la RAF du CTFC insère une colonne <observations> après celle de la <contribution de chaque acteur> dans la présentation de ses résultats.	ACFCAM/CTFC
15	Compte « Provision »	Que la RAF informe le CP à chaque réunion du CP des efforts pour la performance et la gestion de ce fonds	ACFCAM/CTFC
16	Suivi de la gestion des revenus issus de l'exploitation des FC	Que le CTFC insère une ligne 4.4 pour la vulgarisation de la stratégie nationale du partage équitable des ressources génétiques du MINEPDED.	CTFC

3 – PARTICIPANTS



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN (ACFCAM)

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN
Tél. : (00237) 22 20 35 12 Email: cfccameroun@yahoo.com
Site web: www.forestcommunes-cameroun.org



Vendredi le 07 février 2014

FEUILLE DE PRESENCE

REUNION DU 11^{ème} COMITE DE PILOTAGE DU PAF2C

N°	Nom et Prénom	Organisme	Fonction	Téléphone	Email	Signature
1	MONGUI SASSOMBA Jovine	ACFCAM	Président	77454045		
2	MAURICE ASSICA C-EI.	AGRENT/CTFC	AT P/CH	99151064 75052732	maurice.assica@y.fr	
3	KEMAJOU Bodelaine	CTFC	Directeur	77757993	Bodelaine_Kemajou	
4	NKOT Francis Ph.	MINATD PCD	chef Cellule des Etats	99719453	nkot2013@yahoo.fr	
5	TCHUANTE TITE Valéry	COMIFAC	Expert en S.M.O. Evaluation	35042972	tchuantetite.comifac	
6	Hegener Kirs Kh	GIZ	Coordinatrice	75297366	Kirsten.Hegener@piz.de	
7	TAYO ZONING Bernardin	MINFOP	chef Service	99570913	btayo@minfop.cm	



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN (ACFCAM)

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN
Tél. : (00237) 22 20 35 12 Email: cfccameroun@yahoo.com
Site web: www.forestcommunes-cameroun.org



Vendredi le 07 février 2014

N°	Nom et Prénom	Organisme	Fonction	Téléphone	Email	Signature
8	WABOU Née ZIEWINE Angèle	FINEPDED	Secrétaire Bénévoles Bénévoles	77346028 07586235	ziewine@yahoofr	
9	MERTIN BR Bilanga Eric	FEICOM	chef Sec coop. dev	99748050	e.mekanda@yahoocom emekanda@yahoofr	
10	NKAMI Kwetchoua George	PNTF	Spécialiste Socio-Economique Humain	98498840	nkamig@yahoofr	
11	Soumel Eric Essime	REPAR	Assistant Technique	54611180	eric_soumel@yahoofr	
12	BILLOA Florence	REPAR	stagiaire	99194522 32574887	floryanpe@yahoofr	
13	Bouadio Souja	GIZ/CTFC	AT GIZ	/	souja.bouadio@giz.de	
14	Hue Tegoua Amiel	CTFC	RAF	97482464	amielctfc@yahoo.fr	
15	TSOUGOU Joseph Pantaleon	CVUC	RRCA/SE	96136235	Joseph.Tsougon@cipec-uccc.org	
16						